

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOKLO PRESTIGE » en abrégé « S.L.P »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE, 9EME TRANCHE  
NON LOIN DU COLLEGE INTERNATIONALE FRED ET POPPE  
LOT 29 ILOT 2, Lot 29, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOKLO PRESTIGE » en abrégé «  
S.L.P »

Objet : Promotion de produits pharmaceutiques, distribution de matériels et consommables médicaux et produits cosmétiques ; La création et l'exploitation directement ou indirectement de tous les réseaux ou points, quel qu'en soit la forme, y compris la fourniture de tous services en Côte d'ivoire et à l'étranger ; Communication, production audiovisuelle et évènementiel ; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE, 9EME TRANCHE  
NON LOIN DU COLLEGE INTERNATIONALE FRED ET POPPE  
LOT 29 ILOT 2, Lot 29, Ilot 2

Dirigeant(s) Mlle TOURE SOKONA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03125 du 27/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38842/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

